SOCIETE GENERALE Gestion

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SG AMUNDI OBLIGATIONS VERTES (C)

Société de gestion : Société Générale Gestion (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0050000829 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.societegeneralegestion.fr
Appelez le +33 1 76378100 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Société Générale Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Société Générale Gestion est agréée en France sous le n°GP-09000020 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 17/06/2026.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de SG AMUNDI OBLIGATIONS VERTES, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à SG AMUNDI OBLIGATIONS VERTES, vous investissez principalement, au travers de AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - O, dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".
En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité dans AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - O et, accessoirement en liquidités.
La performance de SG AMUNDI OBLIGATIONS VERTES peut être inférieure à celle de AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - O en raison notamment de ses propres frais.
La stratégie de votre fonds est identique à celle de AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - O, à savoir :
Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Rappel de la politique d'investissement du fonds maître :
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
L'OPC maître est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.societegeneralegestion.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de SG AMUNDI OBLIGATIONS VERTES.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit et son maitre, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Société Générale Gestion - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.societegeneralegestion.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de SG AMUNDI OBLIGATIONS VERTES.
Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 12:25 (heure de Paris).

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans **Investissement 10 000 EUR**			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 710	€7 340
	Rendement annuel moyen	-22,9%	-9,8%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 710	€7 340
	Rendement annuel moyen	-22,9%	-9,8%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 690	€9 800
	Rendement annuel moyen	-3,1%	-0,7%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 500	€10 670
	Rendement annuel moyen	5,0%	2,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2019 et le 31/01/2022
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2023 et le 27/02/2026

Que se passe-t-il si Société Générale Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 investi.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€337	€617
Incidence des coûts annuels**	3,4%	2,1%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,40% avant déduction des coûts et de -0,67% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	137,20 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez vous reporter au prospectus SG AMUNDI OBLIGATIONS VERTES pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Afin de gérer les risques de liquidité et dans le meilleur intérêt des investisseurs, si les demandes de rachat dépassent un seuil prédéfini, la société de gestion peut restreindre les droits de rachat des investisseurs et ne traiter ces demandes que partiellement, au prorata. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le prospectus.

Afin de favoriser une répartition équitable des coûts et d'atténuer les effets de dilution, dans le meilleur intérêt des investisseurs, la société de gestion peut utiliser la méthode de tarification variable, un mécanisme prédéterminé par lequel la valeur liquidative est ajustée par l'application d'un facteur reflétant le coût de la liquidité. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à serviceclients.s2g@sggestion.fr

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.societegeneralegestion.fr. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.societegeneralegestion.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.societegeneralegestion.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.societegeneralegestion.fr.